



## Appel à volontaires des Conseils Citoyens Indépendants

Les Conseils Citoyens Indépendants de Grenoble ont été mis en place en 2015 dans le cadre de la Loi Vaillant qui prévoit dans toutes les villes de plus de 80 000 habitants la création de Conseils permettant de favoriser la participation citoyenne.

Chaque Conseil est composé d'habitants et d'usagers du territoire grenoblois âgés de plus de 16 ans. Ils sont ouverts aux résidents étrangers et sont composés dans le respect des règles de parité femme-homme tout en veillant à la diversité et à la représentativité de ses membres. La participation est bénévole.

Les 6 Conseils Citoyens Indépendants de Grenoble lancent **un appel à volontaires**. **Un stand attendra notamment le public à l'occasion du Forum des idées du Budget participatif** à l'Hôtel de Ville samedi 21 avril de 11h à 18h. Le public pourra se procurer la documentation, poser toutes ses questions aux membres présents...pour pouvoir les rejoindre.

Les Conseils Citoyens Indépendants du territoire sont des lieux d'échanges, d'interpellation et de co-construction avec la Ville de Grenoble.

Ils sont le relais des acteurs locaux et des habitants de leur territoire en direction de la Ville. Ils viennent en appui des outils de démocratie locale (Budget Participatif, Fonds de Participation des Habitants, etc.) et participent à leur évaluation. Ils peuvent s'emparer des sujets qu'ils souhaitent afin de les travailler collectivement. Ils peuvent poser une question au Maire qui doit leur répondre au début de chaque Conseil Municipal.

En 2017, ils ont mené des dizaines d'actions à Grenoble, parmi lesquelles : une exposition et conférence « Pour en finir avec le contrôle au faciès » ; l'accompagnement du dispositif Budget participatif ; l'accompagnement de « La Belle Saison », ...

*Plus d'infos : [conseilscitoyensindependantsgrenoble.fr](http://conseilscitoyensindependantsgrenoble.fr)*